



# Les faits Papillon

Bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux

n°4  
juin-juillet 2015



l'édito du maire

*« Franchir ensemble une nouvelle étape »*

à la une

## Démission et élection d'un nouveau maire : le film des événements

**3 mai 2015**

**André Aschieri envoie sa lettre de démission de son mandat de Maire au Préfet, tout en restant conseiller municipal.**

**12 Mai 2015**

**Réception en mairie de la lettre d'acceptation du Préfet. Suivant la loi, le 1<sup>er</sup> Adjoint assure l'intérim jusqu'à l'élection dans les 15 jours d'un nouveau maire au sein du Conseil municipal.**

**Cette procédure n'a rien d'exceptionnel ; elle est utilisée dans tous les cas (décès, démission, cumul de mandat, etc.) où le maire n'est plus en mesure d'exercer ses fonctions.**

**21 Mai 2015**

**Le conseil municipal, réuni en séance spéciale, élit le nouveau maire, Pierre Aschieri, et les 9 adjoints, qui sont confirmés dans leurs fonctions antérieures. Il donne aussi délégation au nouveau maire pour exercer les pouvoirs courants de sa fonction.**

**Chères Mouansoises,  
Chers Mouansois,**

Le 3 mai dernier, André ASCHIERI décidait de mettre un terme à son mandat de maire qu'il occupait depuis 41 ans. Le conseil municipal m'a fait l'honneur de me confier la difficile tâche de lui succéder dans les fonctions de Maire de Mouans-Sartoux. L'héritage est lourd, chargé de symboles et d'émotions. Cependant, mon attachement à Mouans-Sartoux est tel qu'il me permettra, avec votre soutien, de surmonter ces difficultés. Vous pouvez compter sur ma détermination à m'investir totalement dans la vie de notre village.

La décision du conseil municipal est l'expression de notre volonté de poursuivre les engagements en s'inspirant de l'exemple qui nous a été donné. L'équipe municipale reste unie et soudée autour du projet et du contrat passé avec la population en mars 2014. Tant de choses sont en cours d'accomplissement. Notre projet municipal est ambitieux car il vise à donner un temps d'avance à notre commune.

Il s'agit, en effet, pour les cinq années à venir, de franchir ensemble une nouvelle étape pour que Mouans-Sartoux reste solidaire, dynamique et respectueuse de l'environnement et d'y renforcer encore l'éducation et la culture.

Solidaire, d'une part, puisque les difficultés liées au logement mais aussi à l'accueil des plus jeunes et des plus âgés de nos concitoyens exigent de poursuivre une action vigoureuse. Nous continuerons d'associer les enseignants, les élèves et leurs parents à la réussite de nos écoles. Nos équipements culturels et sportifs connaîtront de nouveaux développements.

**Valoriser nos atouts**

La commune dynamique que nous voulons nous conduira d'autre part à valoriser nos atouts qui sont nombreux, pour créer de l'emploi et impulser les activités économiques. La diversité industrielle, commerciale et artisanale est une chance que nous devons préserver. Une ville respectueuse de l'environnement signifie que, là où nous sommes, nous prendrons toute notre part à la lutte contre les pollutions, contre le réchauffement climatique et pour la préservation de la biodiversité. Toutes les mesures que nous déciderons, répondront à ces objectifs essentiels. Nous avons la chance d'être secondés



dans notre action par des fonctionnaires territoriaux dont je souhaite saluer à sa juste valeur le dévouement et le sens du service au public.

Nous irons à la rencontre de la population avec la volonté d'approfondir la concertation, de développer encore la vie associative et d'innover pour donner une véritable place à chaque citoyen dans la conduite des politiques municipales.

Les droits de l'opposition municipale et, en premier lieu, son droit d'expression, seront respectés. Nos différences peuvent être un enrichissement mutuel si le débat démocratique est de qualité.

Aussi, je souhaite témoigner particulièrement toute ma reconnaissance envers l'engagement de toutes celles et de tous ceux qui, bénévolement, donnent de leur temps et de leur énergie pour que notre commune tende vers l'excellence.

Notre commune n'est pas isolée du monde. Elle n'a jamais été indifférente au sort de l'humanité. Le monde souffre de catastrophes naturelles et au moins autant de la folie des hommes. Nous poursuivrons l'aide apportée à l'accès à l'eau potable grâce au prélèvement du « 1% de l'eau ». Ensemble, unis, nous pourrons faire en sorte que le vivre ensemble, que le vivre mieux, ne restent pas seulement des slogans mais puissent encore et toujours être les fondements du modèle mouansois.

Votre maire  
Pierre ASCHIERI



# André ASCHIERI, une vie consacrée



A la régie agricole de Haute Combe avec Nicolas Hulot, en juin 2011

« Monsieur le Maire, cher André. Petit village rural, Mouans-Sartoux aurait pu devenir la banlieue de Cannes et de Grasse.

Tu en as décidé autrement pour ton village.

En 1974, après avoir lutté contre un projet démesuré de 4 000 logements sur le quartier des Bastions, tu deviens maire pour défendre ta commune. Tu as fait de Mouans-Sartoux une commune animée et prospère, centrée sur le bien-être et le bonheur de ses habitants.

Grâce à toi, la commune a acquis en centre ville, le château



avec son parc de 4 hectares, la grand-pièce... Cela a permis la réalisation de la médiathèque -cinéma la Strada, de la salle Léo Lagrange, de la régie agricole, du stade, du collège, du gymnase municipal, du gymnase du collège, de l'école François Jacob, de l'école l'Orée du bois, des crèches, de la ludothèque, de

la gendarmerie...

Tu as agi pour que les Harkis trouvent leur place à Mouans-Sartoux.

Tu as mis tous les services publics en régie municipale, agrandi la forêt communale de 250 hectares, relancé l'agriculture locale, de proximité et de qualité. Tu as mis l'éducation au cœur de ta commune, la culture et le sport pour tout le monde avec les très nombreux bénévoles qui accompagnent les enfants. Au total, ce sont plus de 120 associations qui font la vitalité de notre commune.

Avec des activités et des équipements accessibles aussi aux personnes en situation de handicap, mais également des maisons de retraite et des crèches en nombre suffisant.

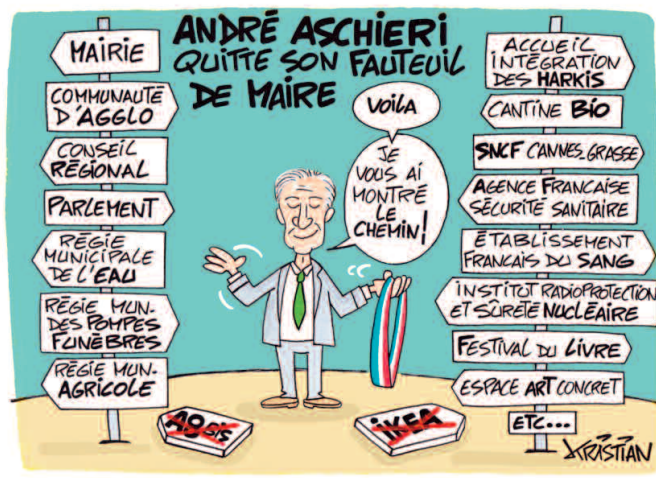
Mouans-Sartoux, une ville où le bénévolat rassemble les citoyens, où nous vivons bien ensemble notamment autour de nombreuses fêtes populaires.

Pour préserver cette harmonie, nous avons tous ensemble mené,

autour de toi, Dédé, des combats que nous avons gagnés : contre l'autoroute A8 bis qui devait traverser la commune, contre de multiples hypermarchés à notre porte, contre IKEA qui aurait asphyxié la commune et tout le bassin Cannes-Grasse, contre la gare du TGV, contre le projet d'incinérateur des ordures ménagères. Grâce à ta ténacité, le train est revenu au cœur de Mouans-Sartoux avec la réouverture de la ligne SNCF Grasse-Cannes-Nice.

Tu es devenu député, vice-président du Conseil régional, mais tu es surtout le maire de Mouans-Sartoux, « village d'Aschierix. »

André Aschieri et Mouans-Sartoux se confondent depuis 41 ans. Ils sont devenus les symboles d'une ville modèle qui innove,



qui construit l'avenir des habitants, avec les habitants.

Notre maire est devenu l'homme politique modèle, exemplaire, honnête, rigoureux, désintéressé, sincère, humaniste. Humain tout simplement. Un type bien, un grand homme. Un visionnaire. Tu es estimé, aimé et respecté par tous.

Plus de 25 000 personnes ont lu l'annonce de ta démission sur le site de la mairie, plus de 300 commentaires chaleureux, admiratifs, attristés, et enthousiastes, qui traduisent l'immense respect que chacun éprouve pour toi. Nous sommes fiers d'avoir fait partie de

# ...à Mouans-Sartoux

ton équipe et d'avoir participé à cette formidable aventure. Heureusement, tu restes à nos côtés, au Conseil municipal. Nous avons encore besoin de tes conseils, de tes idées, de ta vision, de ton humour aussi.

Nous nous engageons à tout faire pour être à la hauteur de ce que tu as fait et pour continuer dans le même esprit. Avec les Mouansois, nous te sommes infiniment reconnaissants de tout ce que tu as fait, d'avoir consacré ta vie à notre village. Merci Monsieur le maire ! »

## L'équipe municipale



Député, André ASCHIERI a siégé à l'Assemblée nationale de 1997 à 2002.



Lors de la cérémonie de remise des insignes d'Officier de la Légion d'honneur, en 2014.



André ASCHIERI alors conseiller municipal en 1974.



Avec les enfants mouansois lors de la commémoration des Droits de l'enfant avec l'UNICEF.



L'amitié, le respect et la fraternité, avec Momar, conteur et poète mouansois d'adoption, et les Harkis de Mouans-Sartoux.

**Au cours des 5 années passées à l'Assemblée nationale, André ASCHIERI a réorganisé le système de sécurité sanitaire de la France en associant à ce travail le Dr Jean François MATTEI pourtant député de l'opposition. L'ANSES qui s'occupe de la sécurité sanitaire de l'environnement, de l'alimentation et du travail, c'est lui ; la réforme de la transfusion sanguine, après le scandale du sang contaminé, c'est encore lui. La création du gendarme du nucléaire, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire, c'est toujours lui ! Elu vice-président du Conseil régional, il construit la politique régionale en matière de réhabilitation énergétique du parc du logement social : 50 000 logements rénovés en PACA. Il définit la politique de la Région sur le foncier agricole en**

**lançant la reconquête des terres agricoles.**

**Ce qu'il fait aussi sur la commune avec le Plan Local d'Urbanisme et la création de la régie agricole communale.**

**Attaché à son village, il l'est aussi au Pays Grassois.**

**Il a été à l'origine, en 1994, de la création de la 1<sup>re</sup> communauté de communes des Alpes-Maritimes : la Communauté de communes du Moyen Pays Provençal qui regroupait 7 communes. A chaque étape de l'intercommunalité, il a fait le choix du moyen pays, toujours solidaire de ce territoire. Comment s'étonner des récompenses et de distinctions qui recouvrent ses actions et sa personne : médaillé de la Jeunesse et des Sports, de l'Ordre du Mérite, Commandeur des Arts & Lettres, Officier de la Légion d'Honneur...**

# Entretien avec Pierre ASCHIERI

## Comment avez-vous été désigné pour succéder à André ASCHIERI ?

Quelques jours après la démission d'André ASCHIERI, les élus de la majorité se sont réunis et très vite, j'ai été sollicité pour succéder à mon père.

En toute franchise, j'ai été extrêmement touché de la démarche de mes collègues.

Cette équipe municipale est composée de personnes remarquables, des ambitions légitimes auraient pu s'exprimer, à aucun moment cela n'a été le cas.

Poursuivre le projet municipal, préparer l'avenir de Mouans-Sartoux, renforcer l'unité et la dynamique de l'équipe au service des Mouansois ont été les moteurs de ma réflexion et de ma décision. **Mon attachement à ce village, à ce territoire et ces paysages est très fort.**

J'assume complètement une forme de « communalisme », je n'irai pas jusqu'à dire que nous sommes les meilleurs (j'ai parfois la faiblesse de le penser un peu, je l'avoue...) en tous cas, à Mouans c'est différent. Et cette singularité, ce modèle mouansois est une richesse que j'entends bien défendre et préserver coûte que coûte !

## Quels sont les axes prioritaires de l'action communale ?

Il n'y a pas à proprement parler d'axes prioritaires mais plutôt une ambition : c'est le « bien vivre » ensemble. **On essaie de faire en sorte que chacun se sente bien, que chacun trouve sa place.** Pour cela, il nous faut construire une ville équilibrée et solidaire où l'on trouve à se loger, du travail, de quoi se divertir, de quoi s'instruire et tout ça dans un environnement apaisé.

## Quels sont les projets en cours et à venir ?

Dans un futur proche, on espère le démarrage de la construction du parking du château et les travaux d'extension du cinéma sont prévus pour débuter dans quelques semaines. L'agrandisse-

ment des vestiaires du stade de football devrait aussi débuter avant la fin de l'année et enfin, les travaux d'aménagement de l'ancienne laiterie sont aussi programmés pour l'automne. Dans un même temps, l'épicerie sociale sera transférée dans de nouveaux locaux et une nouvelle crèche verra le jour à côté de l'école Aimé Legall.

## Et pour le financement ?

Tout est budgétisé : la plus grande opération est le parking du château qui est pris en charge par la communauté d'agglomération du Pays de Grasse et par les subventions attendues de la Région et du Département. Son prolongement par l'espace dédié aux nouvelles donations Honegger et aux Archives Yves Klein sera financé par l'Etat, la Région et des fonds privés. Pour le reste (aménagements stade, laiterie, etc...), **les finances**

**de la commune peuvent supporter ces investissements.**

Mais ne nous voilons pas la face, la situation financière des communes se complique. L'Etat réduit les dotations aux collectivités, et une de nos ressources essentielles qui était la Taxe Professionnelle est transférée depuis 2002 à l'intercommunalité (Elle représentait autant que la Taxe d'habitation et la Taxe sur le foncier bâti réunies). Même si l'intercommunalité nous en restitue une partie par le biais des projets qu'elle finance, on n'y retrouve pas notre compte... C'est la solidarité intercommunale, et Mouans-Sartoux est une commune relativement riche dans Pays de Grasse : elle est contributrice pour une part très importante.

## Et ensuite, sur le plus long terme ?

Repenser les modes de déplacement, repenser la gestion des déchets et progresser vers un territoire autosuffisant énergétiquement.

Cela sous-entend de **modifier certains de nos comportements, sans contrainte, avec persévérance et pédagogie, on peut y arriver !**

Au vu des contraintes budgétaires, il nous faut aussi repenser le mode de fonctionnement





Le nouveau conseil municipal réuni le 21 mai 2015

d'une collectivité. Tout en réduisant les coûts de fonctionnement, il nous faut trouver de nouvelles sources de financement, valoriser le savoir faire et l'expertise des services municipaux, mieux valoriser le patrimoine et établir de nouvelles formes de partenariats d'investissement.

#### Un dernier mot ?

Je souhaite que les Mouanssoises et les Mouansois participent pleinement à la vie de

notre commune. Qu'ils s'impliquent, critiquent au besoin, qu'ils apportent leur contribution. **Nous proposerons bientôt de nouvelles façons d'associer les habitants à la réalisation des objectifs fixés ensemble, à l'émergence de nouvelles idées.**

Tous les outils seront utilisés, y compris ceux qu'autorisent les nouvelles technologies et les nouveaux modes de communication, ce qui n'interdit pas la rencontre et

le dialogue direct. D'ailleurs, j'invite tous les Mouansois à participer à la prochaine rencontre publique où cours de laquelle nous présenterons tout cela et en débattrons. Ce sera le jeudi 2 juillet prochain.



Lors de la séance publique du conseil municipal du 21 mai 2015

**MOUANS-SARTOUX**

**Réunion Publique**  
avec

**Pierre ASCHIERI**  
Maire de Mouans-Sartoux  
et l'équipe municipale

**Judi 2 juillet 18h30**  
**Salle Léo Lagrange**

économie - emploi - logement - éducation - culture  
sécurité - service public - intercommunalité...

**QUEL AVENIR  
POUR MOUANS-SARTOUX ?**

Tel: 04 92 92 47 00  
www.mouans-sartoux.net



# Les travaux



Pendant les travaux, avenue Marcel Journet

Dans le cadre d'une politique de gestion « durable » des réseaux d'eau potable et d'eau usée, la Régie Municipale des Eaux de la commune de Mouans-Sartoux vient de terminer le remplacement de 85 mètres d'une canalisation de 100 mm de diamètre, âgée de 60 ans.

Ces travaux, réalisés en coordination avec ceux entrepris par le Logis Familial au droit des constructions de la Tubéreuse et du Centifolia, ont permis de mettre en service une canalisation en fonte ductile de diamètre suffisant (250 mm) pour assurer non seulement la desserte des nouvelles constructions. Mais également le renforcement de l'ensemble du réseau d'eau potable du village.

Cette nouvelle canalisation s'inscrit dans la continuité d'un système de distribution en voie de rénovation et de recalibrage depuis le réservoir de Saurin. Le débit disponible à l'extrémité de l'ouvrage a été multiplié par 4. Pour mémoire, le volume de stockage du

réservoir avait été, en 2012, également multiplié par 4. Les cicatrices laissées par l'enfouissement de cet imposant réseau vont laisser place à un revêtement de voirie de tout confort pour les usagers de l'avenue.

De la conception à la mise en service, l'ensemble des travaux ont été réalisés par les techniciens de la Régie Municipale des Eaux de la commune de Mouans-Sartoux à l'exception du terrassement qui, pour réduire au maximum la gêne pour les automobilistes, fut confié à l'entreprise PERROTINO, mieux équipée pour les circonstances. Cette substitution de canalisation a ainsi pu être réalisée en 7 jours ouvrés avec un arrêt d'eau de 2 h 30 et un de 5 h 00 pour les riverains de l'avenue Marcel Journet (que nous remercions encore pour leur compréhension et leur collaboration). Le montant de la dépense a été ainsi réduit à 17 000 €, auxquels il convient d'ajouter 3 300 € de main d'œuvre de la Régie Municipale des Eaux.



Après les travaux...

# Prévention

**L'USAGE DU FEU  
EST STRICTEMENT INTERDIT  
EN PÉRIODE ROUGE**

**DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 30 SEPTEMBRE\***

**Les barbecues à l'air libre sont interdits en zones boisées. En situation normalement autorisée, les règles de sécurité doivent être respectées : absence de vent, point d'eau à proximité, respect des distances de sécurité, pas de dispersion de particules incandescentes.**

**\* sauf modification préfectorale pour situation exceptionnelle**

## Nuisances sonores

**Les travaux pouvant occasionner une gêne pour le voisinage sont autorisés :**

**Pour les professionnels :**

**de 8 h à 12 h et 14 h à 19 heures**

**(entre 9 h et 12 h et de 14 h à 19 h**

**du 15 juin au 15 septembre -**

**interdit le samedi et le dimanche).**

**Pour les particuliers :**

**de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 les**

**jours ouvrés. Le samedi de 9 à 12 h**

**et de 15 h à 19 h. Les dimanches et**

**jours fériés de 10 à 12 heures.**

**Les services municipaux, la Régie municipale des eaux et les entreprises sous-traitantes travaillant à leur demande**

**ne sont pas soumises à cette règle.**





« Dans la famille, nous cultivons la rose depuis cinq générations. Travailler la terre, être au contact de la nature, être à son écoute, la respecter, la comprendre, je ne me voyais pas faire autre chose. »

Le soleil n'est pas encore levé sur

Mouans-Sartoux, du côté des Gourettes, en cette fin de mois de mai, que Yann Maestro, sa mère et sa grand-mère sont déjà pied d'oeuvre pour ramasser la Centifolia. Leur Centifolia. La rose de Grasse sur laquelle Yann veille soigneusement depuis

près d'un an maintenant. En juillet 2014, la commune de Mouans-Sartoux a confié à Yann, pour une durée de huit ans, une parcelle d'environ 2 hectares, à des fins d'horticulture uniquement. Par ce bail de longue durée, la ville entend poursuivre sa politique en matière de conservation et de valorisation des terres agricoles. Créer et maintenir par la même occasion, des emplois directs liés à l'agriculture locale.



Les pieds de Rose Centifolia sont encore jeunes, plantés il y a un an à peine. « Ils donnent déjà beaucoup de fleurs, l'hiver et le printemps ont été plutôt propices à la culture de la rose. Regardez comme elles sont magnifiques, sentez leurs parfums si complexes, si intenses... Dans un an ou deux, je ramasserai deux à trois fois plus de roses ! »

## Des roses Centifolia destinées à la parfumerie de luxe

La cueillette de la Centifolia, la grand-mère de Yann ne manquerait ça pour rien au monde. Le coup de main et la vitesse d'exécution témoignent d'un savoir-faire et d'une expérience inégalée. « Elle est plus rapide, plus efficace que nous, dit Yann, admiratif, en prenant à témoin sa mère. Elle a ramassé la rose toute sa vie. Le matin, elle se lève avant tout le monde et malheur si je ne passe pas la chercher chez elle pour venir récolter !! »

A la belle saison, la récolte s'effectue quotidiennement. « Les jours fériés, les dimanches, ça n'existe pas pour nous, il faut cueillir ! »

Des roses qui n'auront qu'une destination : la parfumerie de luxe. Il y aura donc quelques fragrances de Mouans-Sartoux dans les parfums les plus prestigieux du monde...



## La parole aux élus

### Liste d'Union pour la gestion municipale avec André ASCHIERI

La 21<sup>e</sup> conférence sur le climat (COP21) se tiendra à Paris en décembre prochain.

C'est la plus importante réunion internationale que la France ait jamais tenue. Elle se prépare avec sérieux mais sans pouvoir dire ses chances de succès ou d'échec. Elle concerne le réchauffement climatique, mais aussi la déforestation, la désertification, la biodiversité... Il est du devoir de chacun de sensibiliser,

convaincre et valoriser les solutions lorsqu'elles existent, surtout de donner un éclairage sur la réalité, faire en sorte que les problèmes ne soient pas traités séparément, puisque tous ces sujets sont liés. Beaucoup de gens sous-estiment encore la gravité des enjeux, jugeant que ce sujet est optionnel, alors qu'en réalité il met en péril tous les acquis de notre société depuis des générations.

**Pierre ASCHIERI**

### Liste Une équipe nouvelle pour une ville en marche (opposition)

Comment ne pas évoquer la démission d'André Aschieri, Maire pendant 41 ans. Un homme dont il faut saluer l'attachement sincère à la commune de Mouans-Sartoux. Au-delà de nos clivages politiques, cette décision lourde de conséquences nous engage et nous oblige... Le fondement de notre démocratie locale repose sur l'expression directe du suffrage universel. Après seulement 1 an de

mandat, il n'appartient pas aux Conseillers municipaux de « légaliser » un successeur mais aux Mouansois d'élire leur nouveau Maire pour ces 5 prochaines années. Nous ne devons pas cautionner un système qui prive les électeurs de se prononcer librement.

C'est pourquoi, je viens de solliciter la tenue d'un référendum local proposant à l'approbation des Mouansois l'organisation d'une nouvelle élection municipale.

**Christophe CHALIER**

# Habitat

## Propriétaires, occupants ou bailleurs. Rénoviez votre logement, nous vous aidons !

L'OPAH\*, engagée avec la commune de Mouans-Sartoux au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse depuis 2009, aux côtés de la Région et de l'Anah, se poursuit jusqu'en mars 2016.

### Qu'est ce que l'OPAH ?

- Des aides financières de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, de la Région PACA et de l'Anah.
- Des conseils techniques et un accompagnement gratuit et personnalisé par une équipe de professionnels.

### Quels travaux ?

- Tous travaux visant à améliorer le confort et la qualité du logement : réfection de l'électricité, remplacement des menuiseries, réfection de la toiture, installation d'un système de chauffage, remplacement d'une chaudière, etc.
- Améliorer la performance énergétique du logement et ainsi en réduire les charges.
- Adapter un logement au handicap ou au vieillissement pour le maintien à domicile de son occupant

- Réhabiliter des logements dégradés présentant un risque pour la santé et la sécurité des occupants. Attention : Les travaux doivent être réalisés par des professionnels et ne doivent pas commencer avant le dépôt de votre dossier de demande de subvention.

### Qui peut en bénéficier ? Sous certaines conditions ?

- Les propriétaires de logements de plus de 15 ans, qu'ils soient occupants ou bailleurs
- Dans certains cas, les syndicats de copropriétés.

### Où se renseigner ?

Pour vous informer gratuitement sur les aides financières et vous assister dans la mise en œuvre technique de vos projets, prenez contact avec l'équipe d'animation, missionnée par le Pays de Grasse : PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT – Société Publique Locale

- téléphone au 04.97.05.57.50
- courrier : Pays de Grasse Développement, 4 Rue de la Délivrance-06130 GRASSE
- mail : contact@pgdeveloppement.fr
- Ou adressez-vous directement auprès de votre mairie, au CCAS ou au service urbanisme.

\* Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de l'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG 2013-2016)

## L'ELIMINATION DES DECHETS VERTS

Elle est identique aux recommandations habituelles.

Favoriser leur décomposition pour un retour au sol sous forme d'amendement naturel de la terre.

### 1. Broyage

Réduire les déchets de taille et élagage en copeaux avec un broyeur, effectué par un professionnel équipé ou acquisition par regroupement de particuliers (300 à 1500€)  
Copeaux à composter ou épandre au pied des arbres, haies, massifs de plantations

### 2. Compostage

En tas, dans un bac, un fût perforé, un composteur, alterner déchets verts humides et déchets bruns secs (feuilles, herbes sèches, branchages fins, broyats). Humus pour amendement du sol, terreau de plantation

### 3. Paillage

Épandre les broyats et tontes d'herbe séchés autour des plantations. Le résidu de décomposition progressive allège et nourrit le sol Maintient l'humidité et diminue les arrosages et la repousse des mauvaises herbes

### 4. Apport en déchèterie du lundi au samedi de 8 h à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45 (sauf dimanche)

Apport gratuit de 3 tonnes /an de déchets TOUTES catégories pour chaque foyer fiscal. Déchets verts traités par transformation en compost.

# Consultation jeunesse

Au début du printemps, nous avons lancé une enquête auprès de jeunes mouansois afin de recueillir leurs opinions sur ce qui est fait pour la jeunesse à Mouans-Sartoux.

**Nous avons reçu 167 réponses.**

**Très satisfaits et satisfaits : 138.**

**Peu ou pas satisfaits : 13.**

**Ne se prononcent pas : 16.**

De nombreuses réponses sont riches, précises, engagées. Si les équipements sportifs, les clubs de sport, le skate park et les gymnases, la médiathèque et le cinéma sont plébiscités, les adolescents donnent aussi des idées intéressantes à propos de l'environnement, des déplacements, de la consommation, de la solidarité... Ils expriment des besoins en termes d'accompagnement lorsqu'ils traversent des difficultés. Beaucoup disent apprécier leur ville et l'ambiance qui y règne.

Le dépouillement de ces questionnaires est d'une grande utilité dans la construction du Projet de Politique Jeunesse de la ville pour les prochaines années. Nous continuerons à travailler avec les jeunes et avec les familles pour l'établir. Dès l'automne, nous organiserons plusieurs réunions avec tous les acteurs concernés par la jeunesse.

En attendant... bonnes vacances !

# Énergie

## Mouans-Sartoux lauréat du Contrat Local de Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

En décembre 2014, notre commune avait répondu à un « Appel à Manifestation d'Intérêt » du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, pour concourir comme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV). La commission

jectif d'Energie Positive, c'est-à-dire de lieu produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme. En février 2015, Mouans-Sartoux a été sélectionné dans la catégorie « Contrat Local de Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », en reconnaissance de toutes ses actions d'économie d'énergie et de la validité de sa réflexion sur le futur du « Centre-Est » de la commune.



Energie de la commune a immédiatement décidé d'y répondre, en axant sa réponse sur le devenir du « Centre-Est » du village (délimité par la Gare SNCF, l'école Aimé Legall, la Police Municipale, et la Médiathèque). L'idée était de bien réfléchir au devenir de ce quartier, en intégrant un impératif de sobriété énergétique, et même un ob-

Le 3 juin, des élus de notre commune ont participé à une journée organisée par la Région pour les acteurs de la Transition Energétique. Cette journée nous a permis de connaître les projets en cours dans la Région dans le domaine de la Transition Energétique, et de connaître les modalités de support dont nous allons bénéficier.



# Ça s'est passé à Mouans-Sartoux !



Plus de 2000 personnes ont assisté samedi 13 juin au concert-événement de Massilia Sound System dans le cadre de l'opération *Le Monde est en région*, proposé par la Région PACA, avec le concours du Pays de Grasse et de la ville de Mouans-Sartoux.  
Une journée gratuite qui a réuni au total cent artistes et dix spectacles où a été mis en lumière la diversité de la création inspirée des cultures vivantes coexistant dans notre région.

## Sur votre agenda



**En juin et juillet :**  
mardi 23 juin, de 9 h à 16 h 30, journée portes ouvertes à l'Espace Activités Emploi de Mouans-Sartoux ;  
observation du ciel (la lune, Saturne et le ciel profond) vendredi 26 juin, dans le parc du château ;  
les feux de la Saint-Jean sur les places de l'hôtel de ville samedi 27 juin à 20 h, l'exposition *L'Abstraction géométrique belge* à l'Espace de l'Art Concret à partir du 28 juin ;  
la 25<sup>e</sup> édition des Nuits Estivales du Château organisée par l'APAC, la 11<sup>e</sup> édition du Festival du théâtre professionnel au château de Mouans-Sartoux. Programme complet des manifestations mouansoises disponible à l'office de tourisme de Mouans-Sartoux au 04 93 75 75 16. et sur le site : [www.mouans-sartoux.com](http://www.mouans-sartoux.com)



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.  
email : [papillon@mouans-sartoux.net](mailto:papillon@mouans-sartoux.net)

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - [mairie@mouans-sartoux.net](mailto:mairie@mouans-sartoux.net)  
Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - [www.mouans-sartoux.net](http://www.mouans-sartoux.net)  
Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

